



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES RÉFÉRENTIELS RELATIFS AUX ÉDUCATEURS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS

1. RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ
2. RÉFÉRENTIEL DE FONCTION ET D'ACTIVITÉS
3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
4. RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
5. RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Références réglementaires du diplôme :

Décret n°2005-1376 du 3 novembre 2005 instituant le diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé.

Arrêté du 18 mai 2009 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé.

Circulaire interministérielle DGAS/4A/DGESIP n° 2009-331 du 2 novembre 2009 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (DEETS).

1. RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

DEFINITION

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation.

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médicosociaux, dans les entreprises de travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs public et privé.

Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion.

Outre l'accompagnement éducatif et l'insertion par l'apprentissage préprofessionnel ou professionnel des publics avec lesquels il travaille, l'activité de l'ETS est orientée vers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets qui imposent une progression des apprentissages en rapport avec les exigences d'une production et l'acquisition des rythmes de vie liés aux situations de travail.

L'ETS intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants :

- en situation de handicap ;
- en situation de dépendance ;
- en souffrance physique ou psychique ;
- en difficulté sociale et familiale ;
- en voie d'exclusion ;
- inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

2. RÉFÉRENTIEL DE FONCTION ET D'ACTIVITÉS

Le métier d'éducateur technique spécialisé recouvre trois grands domaines d'activité :

- accompagnement éducatif ;
- formation professionnelle ;
- encadrement technique de la production.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF de la personne ou du groupe	FORMATION PROFESSIONNELLE, élaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion	ENCADREMENT TECHNIQUE de la production
<ul style="list-style-type: none"> - Contribue à la mission institutionnelle par la mise en œuvre d'activités techniques et professionnelles. - Développe une relation éducative personnalisée en s'appuyant sur une activité technique et professionnelle qui permette la (re)construction identitaire. - Accompagne et aide la personne à s'insérer dans l'univers professionnel, technique et social. - Crée une dynamique de groupes favorisant l'épanouissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développe une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes. - Elabore et met en œuvre des projets d'insertion professionnelle. - Structure un cadre qui contribue à la construction d'une identité professionnelle des personnes. - Inscrit le projet de formation dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels de manière à ce qu'il soit adapté au contexte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes. - Gère, organise la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique. - Veille à l'équilibre entre les exigences économiques de la production et une approche sociale et éducative de la personne. - Encadre, organise et anime une équipe de travail.

3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé

Instaurer une relation
Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles
Assurer une fonction de repère et d'étayage
Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective
Favoriser une dynamique de groupe.

Domaine de compétences 2 Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé

Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production
Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers
Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle
Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production
Conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle
Établir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle
Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer.

Domaine de compétences 3 Communication professionnelle

Travail en équipe pluri professionnelle
S'inscrire dans un travail d'équipe
Elaborer gérer et transmettre de l'information
Coordination
Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs
Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle.

Domaine de compétences 4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles

Implication dans les dynamiques institutionnelles
Participer, au sein de l'équipe pluri professionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels
Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi
Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
Travail en partenariat et en réseau
Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local
Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise
Développer et transférer ses connaissances professionnelles

DOMAINE DE COMPETENCES 1
Accompagnement social et éducatif spécialisé

COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Instaurer une relation	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir recueillir et analyser des informations et des documents concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe, dans les limites de sa mission - Savoir observer les attitudes et comportements des usagers dans le respect de leur intimité - Savoir développer une écoute attentive et créer du lien - Savoir identifier et réguler son implication personnelle
Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe - Savoir repérer et tenir compte des déficiences, incapacités et handicaps - Savoir mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne - Savoir favoriser l'expression et la communication - Savoir expliciter les normes et usages sociaux - Savoir aider la personne à se positionner dans un projet personnalisé.
Assurer une fonction de repère et d'étayage	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective - Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence - Savoir repérer et prévenir les situations de maltraitance
Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre en compte et analyser une situation en référence une problématique plus globale - Savoir exploiter une relation d'échange - Savoir adapter ses objectifs de travail - Savoir instaurer une coopération avec la famille et les proches - Savoir utiliser une activité technique pour développer une action éducative - Savoir concevoir et mener des activités de groupe et rendre compte de leur budget - Savoir instaurer une coopération avec les entreprises de l'environnement - Savoir repérer les attentes sociales et professionnelles des entreprises de l'environnement. <p>Favoriser une dynamique de groupe.</p>
Favoriser une dynamique de groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer les interactions à l'intérieur du groupe - Savoir réagir de façon adaptée aux situations conflictuelles - Savoir organiser une équipe de travail en fonction des relations interpersonnelles.

DOMAINE DE COMPETENCES 2
Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé

COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
<p>Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production :</p> <p>Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître et mettre en application les règles et usages techniques liés au métier – Connaître les dispositions législatives et réglementaires plus directement liées à son domaine d'intervention – Savoir analyser et aménager le poste de travail en fonction de la personne – Savoir évaluer et prendre en compte la pénibilité du poste de travail – Savoir déterminer les axes de la construction de l'identité professionnelle au regard des objectifs du parcours dans un contexte d'activité – Savoir expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques – Savoir participer à l'évaluation et à la prévention des risques.
<p>Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir construire, mettre en œuvre et évaluer une progression et une séquence d'apprentissages professionnels adaptées à la population accueillie, au contexte professionnel et à l'environnement de l'emploi – Savoir assurer une veille technologique.
<p>Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître et savoir mettre en place des outils de gestion de la production : budget, coût de production, devis, gestion des stocks – Savoir mettre en place des supports pour assurer la continuité de son activité et l'encadrement des personnes – Savoir favoriser la coopération entre les membres du groupe.
<p>Conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle</p> <p>Etablir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir établir un contrat avec l'utilisateur et/ou ses représentants – Savoir aider l'utilisateur à exprimer et formaliser ses aspirations – Savoir repérer les besoins et capacités techniques individuels de chaque membre du groupe – Savoir mettre en adéquation les potentiels de l'individu et les exigences du milieu d'insertion visé – Savoir repérer et saisir les opportunités d'un environnement.
<p>Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir construire avec la personne, en fonction des possibilités et contraintes de l'environnement, les différentes étapes d'un parcours – Savoir élaborer, mettre en œuvre, évaluer et réajuster un projet.

DOMAINE DE COMPETENCES 3
Communication professionnelle

COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
<p>Travail en équipe pluri-professionnelle : S'inscrire dans un travail d'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir coopérer avec les membres de l'équipe et solliciter des avis, des aides – Savoir collaborer à la réflexion et à l'élaboration du projet individuel de la personne – Savoir repérer et situer son domaine d'intervention dans le cadre d'une approche globale de la personne – Savoir assumer le rôle de référent.
<p>Elaborer, gérer et transmettre de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir traiter, sélectionner et transmettre l'information utile et nécessaire à la compréhension de l'évolution de la personne dans le respect de son intimité et de la confidentialité – Savoir mettre en place des outils de recueil d'informations spécifiques à son activité et transcrire ses observations – Savoir analyser les écarts avec les attentes des professionnels environnants – Savoir élaborer et rédiger des comptes rendus de situations.
<p>Coordination : Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir repérer le caractère d'urgence d'une information à transmettre – Connaître et savoir appliquer les procédures de communication de l'information qui existent dans l'institution.
<p>Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir animer une réunion de travail – Savoir soutenir et accompagner les orientations d'une équipe – Savoir organiser la cohérence des interventions des différents membres d'une équipe – Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits.

DOMAINE DE COMPETENCES 4

Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles

COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
<p>Implication dans les dynamiques institutionnelles : Participer, au sein de l'équipe pluri-professionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels.</p> <p>Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître les statuts et fonctions des différents professionnels de la structure ; – Savoir analyser sa pratique professionnelle pour en délimiter le cadre de son intervention ; – Connaître les différents projets institutionnels et leurs champs d'application ; – Savoir représenter son service et/ou établissement ; – Savoir adapter sa communication aux différents partenaires. <ul style="list-style-type: none"> – Connaître l'institution et les missions qu'elle assure – Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'institution – Connaître et participer, dans le cadre de son intervention, à la politique de prévention des risques – Savoir contribuer à l'élaboration du projet d'établissement par son projet d'atelier ou d'activités – Savoir évaluer et rendre compte de l'orientation et de l'évolution du projet d'atelier ou d'activités – Etre en capacité d'intégrer, dans son champ de compétence, une démarche qualité.
<p>Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux – Savoir actualiser ses connaissances professionnelles – Savoir actualiser sa connaissance de l'environnement économique et de l'emploi – Savoir capitaliser les expériences professionnelles – Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles – Savoir entretenir une réflexion éthique sur les pratiques professionnelles.
<p>Travail en partenariat et en réseau : Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître les principaux donneurs d'ordre de l'activité qu'il encadre – Connaître l'environnement socio-économique de l'institution qui l'emploie – Connaître les partenaires de l'institution et leurs missions – Savoir présenter et représenter l'institution lors de rencontres avec les donneurs d'ordres – Savoir se positionner face à une proposition d'activité qu'il jugerait en inadéquation avec les capacités des personnes – Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire, de la formation professionnelle et de l'emploi.

<p>Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir assurer des liens commerciaux avec les partenaires économiques – Savoir offrir une référence professionnelle aux partenaires économiques – Savoir être un interlocuteur de référence auprès des partenaires économiques pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ou en difficulté sociale.
<p>Développer et transférer ses connaissances professionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir conceptualiser ses pratiques professionnelles – Savoir s'auto-évaluer – Savoir appliquer les méthodologies de recherche – Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels – Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques.

4. RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	Epreuve : pratiques professionnelles	Epreuve orale s'appuyant sur : – un dossier sur les pratiques professionnelles – les évaluations des sites de stage Le dossier de pratiques professionnelles d'une quinzaine de pages environ est élaboré par le candidat en référence au domaine de compétence 1 à l'occasion des stages effectués. Ce dossier comportera une dimension descriptive relative aux pratiques du candidat et aux pratiques observées ainsi que leur analyse au regard d'éclairages conceptuels. Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par les sites de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 1.	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur Oral : coefficient 1 Dossier : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau des pratiques professionnelles.	Instaurer une relation. Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles. Assurer une Fonction de repère et d'étayage. Organiser une intervention socioéducative individuelle ou collective. Favoriser une dynamique de groupe.	Epreuve orale d'une durée totale de 30 minutes Le candidat effectuera une présentation rapide (maxi 10 min) de son travail	2 interrogateurs dont 1 professionnel confirmé du secteur (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC2 : Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé 1re partie : organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production.	Epreuve : entretien sur l'organisation de l'environnement de travail.	Epreuve orale : entretien sur le lieu de stage long ou sur le site d'emploi en vue de vérifier la mise en place et l'appropriation des outils et méthodes relatifs au DC2.1 en s'appuyant sur différents supports et documents élaborés par le candidat.	Epreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation Entretien : coef 1 Supports et documents : coef 1

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à organiser un environnement de travail adapté à l'utilisateur et aux exigences de la production. Evaluer la capacité du candidat à transmettre des savoirs et savoir-faire en relation avec l'activité et adaptés aux possibilités de l'utilisateur.	Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers. Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle. Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production	1 heure	2 interrogateurs minimum dont 1 professionnel confirmé du secteur (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC2 : Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé. 2e partie : conception, conduite et évaluation d'un	Epreuve : Présentation et soutenance d'un mémoire	Soutenance orale d'un mémoire sur une problématique éducative et technique spécialisée élaboré par le candidat. Le mémoire d'un volume d'environ 50 pages (annexes non comprises) est noté par les interrogateurs avant la soutenance.	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur

parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle.		Oral : coefficient 1 Ecrit : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat).	
--	--	--	--

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à approfondir une problématique éducative et technique spécialisée synthétisant ses éléments de connaissance théorique et les acquis issus de sa pratique professionnelle.	Etablir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle. Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer.	Epreuve orale d'une durée de 30 min	2 interrogateurs dont 1 professionnel confirmé du secteur (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC3 : Communication professionnelle 1^{ère} partie : Travail en équipe pluri-professionnelle	Epreuve : Entretien à partir d'un journal d'étude clinique	Entretien à partir d'une série d'observations relatives à l'accompagnement d'un ou de plusieurs usagers Dans ce journal d'étude clinique de 5 à 10 pages, le candidat centrera son analyse sur le travail en équipe : - place de l'équipe dans l'organisation - apports de l'équipe dans l'intervention - analyse de son rôle d'éducateur technique spécialisé au sein de l'équipe	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur Oral : coef. 1 Ecrit : coef. 1 (note attribuée avant l'audition du candidat) Validation non compensable avec la 2 ^{ème} partie du DC3

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer la manière dont les aspects communication et travail en équipe pluri professionnelle ont été pris en compte par le candidat durant sa formation.	S'inscrire dans un travail d'équipe Elaborer gérer et transmettre de l'information.	Epreuve d'une durée totale de 30 minutes. Le candidat effectuera une présentation rapide (maximum 10 minutes) de son travail.	2 interrogateurs dont 1 professionnel confirmé du secteur (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC3 : Communication professionnelle 2^e partie : Coordination	Epreuve : validation par le site de stage d'écrits professionnels	Le candidat doit faire valider par les sites de stage des écrits professionnels de nature différente à destination de tiers (comptes rendus de réunions, synthèses, rapports de comportement, note au juge, contribution à d'autres écrits destinés à des tiers...) élaborés dans le cadre des stages. L'établissement de formation transmet au jury le dossier contenant les écrits validés (3 au minimum) par les sites de stages.	Validation réalisée en cours de formation par les sites de stages Validation non compensable avec la 1 ^{ère} partie du DC3

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer les compétences acquises par le candidat dans les activités de coordination	Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle		Référent professionnel + responsable hiérarchique

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
<p>DC4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.</p> <p>1re partie : implication dans les dynamiques institutionnelles.</p>	Epreuve : Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles	<p>Etude d'une situation proposée au candidat relative à des politiques de formation professionnelle et/ou d'insertion et aux cadres juridiques et institutionnels (10 pages au maximum).</p> <p>La situation peut être centrée sur la situation particulière d'un usager ou sur une problématique relative à un contexte local spécifique.</p> <p>Le candidat, après une partie synthétique exposant les cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières et buts poursuivis, est invité à produire une analyse présentant notamment les difficultés, contraintes et contradictions en s'appuyant sur les documents fournis et ses connaissances.</p>	<p>Epreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation</p> <p>Coefficient : 2</p>

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.	<p>Participer, au sein de l'équipe pluri professionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels.</p> <p>Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi.</p> <p>Veille professionnelle : s'informer et</p>	Epreuve écrite d'une durée de 4 heures	1 correcteur : formateur, enseignant ou professionnel confirmé du secteur (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)

	se former pour faire évoluer ses pratiques.		
--	---	--	--

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
<p>DC 4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.</p> <p>2e partie : travail en partenariat et en réseau.</p>	Epreuve : Travail en partenariat et en réseau	<p>Epreuve orale s'appuyant sur : – un dossier sur le travail en partenariat et en réseau – les évaluations des sites de stage.</p> <p>Le dossier d'une quinzaine de pages environ est élaboré par le candidat à l'occasion d'un stage.</p> <p>Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par le site de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 4.2.</p>	<p>Epreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation</p> <p>Oral : coefficient 1 Dossier : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)</p>

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
<p>Evaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau du travail en partenariat et en réseau.</p>	<p>Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local</p> <p>Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise</p> <p>Développer et transférer ses connaissances professionnelles</p>	<p>Epreuve orale d'une durée de 30 min</p>	<p>2 interrogateurs dont 1 professionnel confirmé du secteur (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)</p>

5. RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPÉTENCES VISES
DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	<p><u>La personne de la naissance à la fin de vie</u> approche pluridisciplinaire : physiologique, psychologique, sociologique, psychosociale, socio économique, philosophique... Le processus de développement de la personne La construction identitaire.</p> <p><u>Les conditions de la participation à la vie sociale et professionnelle et ses freins.</u> <u>Approche des processus de socialisation, d'insertion et d'intégration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les divers espaces de socialisation - approche de la compréhension du système familial - les facteurs de cohésion sociale - les représentations sociales, les phénomènes culturels. <p><u>Freins au processus de socialisation, d'insertion et d'intégration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les phénomènes de discrimination et facteurs d'exclusion (socio- économiques, culturels, psychologiques...) - les dysfonctionnements du milieu familial - les situations de handicaps et pathologies - Les troubles du développement et de l'apprentissage - les phénomènes de maltraitance - les conduites à risque. <p><u>Fonctionnement collectif et place de la personne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport dialectique entre les contraintes collectives et le respect des individus. - Elaboration des décisions collectives et apprentissage de la citoyenneté. - La vie en groupe, approche des phénomènes de groupe, gestion des conflits. - L'organisation de la vie collective. <p><u>L'action éducative :</u></p>	350 heures	<p>DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé</p> <p>Instaurer une relation</p> <p>Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles</p> <p>Assurer une fonction de repère et d'étayage</p> <p>Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective</p> <p>Favoriser une dynamique de groupe</p>

	<p>Les fondements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approche historique du travail social et de - l'éducation spécialisée - approche pluridisciplinaire de la relation éducative - notions fondamentales de pédagogie - le rapport à la règle et expression de la singularité dans l'action éducative - approche éthique de la fonction éducative. <p>Supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien - le bilan - pédagogie de l'expression - Les méthodes d'observation. <p><u>Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de pratiques - Suivi de formation. - Approches méthodologiques liées au domaine de formation (observation, synthèse, compte rendus...). - Appropriation de méthode de travail (autoformation, - atelier d'écriture, recherche - documentaire...). 		
--	--	--	--

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPETENCES VISES
<p>DF2 : 1^{ère} partie : Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production</p>	<p><u>Organisation de l'atelier ou du lieu de travail et gestion de la production :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - approche ergonomique des situations de travail et d'apprentissage - législation et droit du travail - notions d'hygiène et de sécurité - prévention des accidents – gestes d'urgence - ordonnancement, lancement, planification de la production - connaissances des stratégies commerciales - initiation à la démarche qualité - gestion d'un budget d'activités - approche des éléments budgétaires d'un établissement - méthodes et outils de la gestion financière - techniques de management et dynamique des équipes de travail - utilisation des nouvelles technologies <p><u>Education technique, pédagogie adaptée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - approche pédagogique du quotidien - médiations éducatives - pédagogies de l'apprentissage - pédagogies spécialisées - les progressions techniques - la connaissance de l'approche des référentiels métiers - l'encadrement technique 	<p>300heures</p>	<p>DC 2 – 1^{ère} partie Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production</p> <p>Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers</p> <p>Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle</p> <p>Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production</p>

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPETENCES VISES
<p>DF2 : 2^{ème} partie : Conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle</p>	<p><u>Formation professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des dispositifs et certifications du système scolaire et de la formation pour adultes - connaissance de l'environnement professionnel - Logiques, attentes et contraintes de l'environnement économiques et de l'emploi - Approche des différents types d'entreprises, de leur métier ou secteur d'activité, de leur culture, de leur organisation et de leurs regroupements - connaissance des dispositifs d'insertion professionnelle - méthodologies et techniques d'évaluation - méthodologie de l'observation - méthodologie, démarche et évaluation de projet - Droit des usagers, notion de contrat - méthodologie de planification de l'action - la responsabilité éducative et ses limites (déontologique, juridique et sociale) <p><u>Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de pratiques – Suivi de formation - Approches méthodologiques liées au domaine de formation (observation, synthèse, compte rendus...) - Appropriation de méthode de travail (auto-formation, atelier d'écriture, recherche documentaire...) 	<p>150 heures</p>	<p>DC2 – 2^{ème} partie Conception du projet éducatif</p> <p>Etablir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle</p> <p>Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer</p>

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPETENCES VISES
DF3 : 1^{ère} partie : Travail en équipe pluri-professionnelle	<p><u>Compréhension de l'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - outils d'analyse des organisations - le projet institutionnel : connaissance des différents projets et leurs articulations - L'équipe et ses différents modes de fonctionnement - Les acteurs : statut, rôle, fonction, enjeux - Moyens de fonctionnement - Compréhension des dysfonctionnements institutionnels - La question de l'usure professionnelle <p><u>Les enjeux de la communication au sein de l'institution :</u></p> <p>Transmission de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents vecteurs de transmission de l'information (écrit, oral, nouvelles technologies) - Approche concrète des supports : les différents écrits professionnels <p>Circulation et partage de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de l'information dans une approche déontologique en tenant compte du contexte juridique 	100 heures	DC 3 – 1^{ère} partie Travail en équipe pluri-professionnelle S'inscrire dans un travail d'équipe Elaborer, gérer et transmettre de l'information

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPETENCES VISES
DF3 : 2^{ème} partie : Coordination	<p><u>Le travail en équipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le travail en équipe et ses conditions de mise en œuvre - connaissance des missions, fonctions et rôles des différents intervenants - cohérence fonctionnelle et rapports hiérarchiques - la communication informelle <p><u>Les écrits professionnels : méthodologie et élaboration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'écrit dans l'accompagnement éducatif et/ou social : commande sociale, droit des usagers, éthique <p><u>Les réunions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse et fonctionnement des différents types de réunions - méthodes d'animation de réunions - outils de régulation - mobilisation et soutien des compétences <p><u>Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de pratiques – Suivi de formation - Approches méthodologiques liées au domaine de formation (observation, synthèse, compte rendus...) - Appropriation de méthode de travail (auto-formation, atelier d'écriture, recherche documentaire...) 	100 heures	DC3 – 2^{ème} partie Coordination Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPETENCES VISES
DF4 : 1^{ère} partie : Implication dans les dynamiques institutionnelles	<p><u>Cadre institutionnel, administratif, juridique et politique relatif à l'éducation spécialisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation administrative et politique de la France et de l'Europe - les différents dispositifs, établissements et services de l'action éducative, sociale et médico-sociale <ul style="list-style-type: none"> - scolaires - sanitaires - judiciaires - sociaux et médico-sociaux ... <p><u>Approches des politiques sociales, médico-sociales, éducatives et d'insertion professionnelle</u></p> <p><u>Approche des cadres juridiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions de droit civil et de droit pénal - Notions de droit du travail - Code de l'Action Sociale et des Familles (droit des établissements et services médico-sociaux, droits des usagers) 	100 heures	<p>DC 4 – 1^{ère} partie Implication dans les dynamiques institutionnelles</p> <p>Participer, au sein de l'équipe pluri-professionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels</p> <p>Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi</p> <p>Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques</p>

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPETENCES VISES
<p>DF 4 : 2^{ème} partie : Travail en partenariat et en réseau</p>	<p><u>La construction de projets ou de dynamiques multi-partenariaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les notions de partenariat et de réseaux - le travail avec les familles - le travail avec l'environnement de l'emploi - le travail avec les entreprises et leurs réseaux - les différentes formes de contractualisation - partage et mutualisation - les différentes cultures professionnelles et institutionnelles <p><u>Observation et analyse d'une dynamique territoriale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche multifactorielle d'une dynamique territoriale (démographie, économie, santé, culture...) - Les évolutions du lien social <p><u>Approche de l'environnement social, économique et culturel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail dans la société : dimensions anthropologique, économique et sociale - Influence des processus économiques sur les phénomènes sociaux et éducatifs - Société et culture : construction identitaire et affiliation sociale - Processus et dispositifs d'insertion. <p><u>Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de pratiques – Suivi de formation - Approches méthodologiques liées au domaine de formation (observation, synthèse, compte rendus...) - Appropriation de méthode de travail 	<p>100 heures</p>	<p>DC4 – 2^{ème} partie Travail en partenariat et en réseau</p> <p>Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local</p> <p>Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise</p> <p>Développer et transférer ses connaissances professionnelles</p>

	(auto-formation, atelier d'écriture, recherche documentaire...)		
--	--	--	--